



Alerte presse

Paris, le 19 mai 2016

## Académie de la franchise – Deux formations en juin et juillet pour acquérir toutes les compétences en franchise

Depuis 7 ans, la Fédération française de la franchise a créé L'Académie de la franchise, premier organisme de formation aux métiers de la franchise, dont l'offre est dédiée aux futurs franchisés, futurs franchiseurs et franchiseurs. A ce titre, elle organise toute l'année de nombreuses formations afin d'accompagner tous les participants vers une plus grande maîtrise et une professionnalisation de leur métier. Pédagogie, qualité, richesse des échanges et flexibilité sont les maîtres mots de l'Académie de la franchise.

Planning des formations des mois de juin et juillet :

Jours	Formations	Publics concernés
<b><u>Créer et développer son réseau de franchise</u></b>		
<b>8, 9 et 10 juin</b>	<b>Objectifs :</b> comprendre la franchise en tant que stratégie commerciale et déterminer si le concept est franchisable, connaître les différentes méthodes de développement et décider de la stratégie la plus adaptée à son projet, structure le développement et l'animation du réseau et en mesurer les impacts financiers et opérationnels	<b>futur franchiseur</b>
<b><u>Devenir franchisé</u></b>		
<b>4 juillet</b>	<b>Objectifs :</b> mieux comprendre la franchise, son fonctionnement et son organisation, aider les porteurs de projet à y voir plus clair et évaluer leurs chances de succès, apporter une méthodologie pour effectuer la démarche, éviter les pièges, lister les questions à se poser	<b>futur franchisé</b>

Pour rappel, **l'Académie de la franchise a été reconnue organisme de formation professionnelle certifié par la Fédération de la formation professionnelle en mars 2012**. Elle a obtenu **en décembre de la même année l'habilitation à délivrer la Certification Professionnelle FFP** pour les stagiaires du Cycle « Animateur de réseau » ayant réussi le cursus et obtenu la validation du jury. Les formations proposées par la Fédération peuvent être prises en charge par un OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) sous certaines conditions. En mai 2015, l'Académie a par ailleurs lancé une formation en e-learning pour les futurs franchisés.

### **Informations pratiques/Contacts :**

Rose-Marie Moins et Boris Flèche - 01 53 75 22 25. Les demandes d'inscriptions sont à adresser à [r.m.moins@franchise-fff.com](mailto:r.m.moins@franchise-fff.com) et/ou [b.fleche@franchise-fff.com](mailto:b.fleche@franchise-fff.com)

Plus d'informations sur le détail des programmes sur <http://www.formation-franchise.com/>

Toutes les formations ont lieu à la FFF, Paris 8<sup>e</sup>



#### **TWITTER**

Retrouvez la Fédération française de la franchise sur Twitter et suivez régulièrement toutes ses actualités : salons, événements, nouveaux adhérents, nouvelles formations, chiffres clés...

[https://twitter.com/Franchise\\_FFF](https://twitter.com/Franchise_FFF)

### **A propos de la Fédération française de la franchise**



**Depuis sa création en 1971, la FFF a une ambition : faire de la franchise le meilleur outil de développement du commerce moderne.**

Avec près de 160 réseaux adhérents sélectionnés sur leur engagement à respecter le Code de déontologie européen de la franchise, représentant 45 % des franchisés français, la FFF est une interface essentielle entre pouvoirs publics, créateurs de réseaux, entrepreneurs et investisseurs. Elle prodigue aux franchiseurs et futurs franchiseurs ou franchisés et futurs franchisés la formation et l'information dont ils ont besoin pour se développer et s'exporter... Elle dialogue avec les pouvoirs publics et les élus locaux sur l'indispensable modernisation du commerce et des services marchands, dont la franchise est l'un des vecteurs les plus puissants. Elle contribue par ses programmes d'échange et de recherche à l'évolution constante de la franchise dont le succès soutient, encourage et nourrit l'ambition de la FFF, porte-parole des entrepreneurs qui créent et se développent en franchise.

Plus d'informations sur [www.franchise-fff.com](http://www.franchise-fff.com)

#### **Contacts médias | Agence Hopscotch**



##### **Presse écrite**

**Aurélie Horner**

Tél : 01 58 65 00 25

[ahorner@hopscotch.fr](mailto:ahorner@hopscotch.fr)

**Delphine Sens**

Tél : 01 58 65 10 76

[dsens@hopscotch.fr](mailto:dsens@hopscotch.fr)

##### **TV/radio**

**Capucine Tillous-Borde**

Tel : 01 58 65 10 12

[ctillousborde@hopscotch.fr](mailto:ctillousborde@hopscotch.fr)